

BCA BCA EXPERTISE
TSA 51237
80200 PERONNE
Téléphone : 02.40.16.93.37

Date du rapport : 18/09/2025 P05
Référence BCA : 64 035 509
N°du Rapport : 0
Affaire : HARDOUIN LOC/ VAC
Société : SMA SA
Date de sinistre : 01/04/2025
N°de contrat : J15189R0055000
N°de sinistre : 002SAU25006251
Réf. émetteur : S2025-69

RAPPORT D'EXPERTISE

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons le rapport que nous avons établi au titre du sinistre en référence.

Nous en avons transmis copie à votre assuré.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Cabinet FREGATE ASSURANCES

66 AVENUE FOCH
76600 LE HAVRE

Télécopie : 99.99.99.99.99

VEHICULE : Remorque équipée d'une citerne à eau
Immatriculation : FQ-198-BG
Marque : DAUDIN
Modèle : 0741D
Type : O10AJ0RM0028126
N°de Série : VF9 0741D0 20438012
1ère mise en circ. le : 28/05/2020
Kilométrage : KmPTAC : 0.75 T
Usures des pneus : Essieu 1 : Int G 50%, Int D 50%

Genre : REM
Carrosserie : CIT EAU
En. : Z
Couleur : Autre vernie

LESE :
Société HARDOUIN LOC/ VAC LOCATION
29 Rue de Clairbois
78580 Les Alluets-le-Roi
Téléphone : 06.02.18.55.51

LIEU D'EXAMEN :
Société HARDOUIN LOC/ VAC LOCATION
29 Rue de Clairbois
78580 Les Alluets-le-Roi

Véhicule examiné avant travaux le 01/09/2025 . Etait présent pour le BCA Monsieur HOMAND YVES.

PIECES COMMUNIQUEES : Ordre de mission (original), Facture d'achat véhicule (copie).

SINISTRE CONSTATE : collision avec un véhicule

DOMMAGE IMPUTABLE : collision avec un véhicule Choc à l'arrière à 180°

Le montant de la réparation des dommages apparents imputables au sinistre ressort à au moins 1 865,00 € HTVA (2 238,00 € TVAC). Il dépasse significativement la valeur avant sinistre du véhicule.

EVALUATION PAR DIFFERENCE DES VALEURS :

Valeur avant sinistre à dire d'expert : 1 200,00 € HTVA (1440,00 € TVAC)
Valeur après sinistre : 288 € Net de Taxe

Déférence des valeurs : 912,00 €

La valeur avant sinistre retenue a été estimée HTVA, le véhicule ouvre droit à déduction du fait de son genre (Remorque de plus de 500 kg).

Nous avons estimé la valeur après sinistre du véhicule.

Le propriétaire a accepté de céder son véhicule à SMA SA.

Véhicule économiquement irréparable

Les dispositions des articles L 327-1 et L 327-2 du Code de la Route s'appliquent.

Ce véhicule est techniquement réparable au sens du deuxième alinéa de l'article R 327-2 du Code de la Route.

Nous avons informé de nos conclusions M HARDOUIN LOC/ VAC LOCATION, propriétaire, le 12/09/2025 à 14:24.

Le véhicule entre dans le cadre de la procédure des Véhicules Endommagés car il est VEI réparable (articles L 327-1 à L 327-3 du code de la Route), cependant il n'est pas déclaré VGE.

TVA récupérable = Oui

Le bon d'enlèvement vers l'épaviste a été réalisé le 15/09/2025.

HOMAND YVES
Expert en automobile
Agrément n°004285-VE
Spécialiste poids lourds

LIEU D'EXAMEN :

Société HARDOUIN LOC/ VAC LOCATION
29 Rue de Clairbois
78580 Les Alluets-le-Roi
Téléphone : 06.02.18.55.51

EPAVISTE RETENU :

Société INDRA
80, rue Condorcet
CS 30112
40064129600076
38090 VILLEFONTAINE CEDEX
Téléphone : 04.74.27.34.00

Action	Libellé	Prix Unitaire	Q	T
C	CUVE	1 200,00	1	2
C	ROBINET G	24,56	1	2

MAIN D'OEUVRE

	T1	T2	T3	Peinture
Dép. Chgt. Ctrl.	8.0			
Redressage				
Total Heures	8,0			
Taux Horaire	80,00	80,00	80,00	80,00

MONTANTS

MAIN D'OEUVRE	640,00
PIECES	(tva 20,00%) 1 224,56
TOTAL HTVA	1 864,56
MONTANT DES TRAVAUX TVAC (1)	2 237,47

DEDUCTIONS

TVA (Usuelles)	372,91
TOTAL A CHARGE ASSURÉ (2)	372,91

MONTANT APRES DEDUCTIONS(1-2)	1 864,56
MONTANT DES TRAVAUX RETENU	1 865,00

TEMPS NECESSAIRE AU REMPLACEMENT

10 jours